Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2017-053

PUBLIÉ LE 10 AVRIL 2017

Sommaire

DDT 79

79-2017-04-10-001 - Intérim SEBAT avril 2017 (1 page) Page 3

79-2017-04-10-002 - Intérim SEBAT mai 2017 (1 page) Page 5

DDT 79

79-2017-04-10-001

Intérim SEBAT avril 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRTOIRES
Secrétariat Général
Dossier suivi par :
Dominique Donizeau
Tél. : 05.49.06.88.02
dominique.donizeau@deux-sevres.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires

Décision portant intérim du chef du Service Énergie Bâtiment et Aménagement des Territoires

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du premier ministre en date du 6 décembre 2012, nommant Monsieur Alain Jacobsoone, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 24 novembre 2016 ;

Vu l'absence de Madame Catherine Aupert pendant la période du 24 au 28 avril 2017 ;

DECIDE

Article 1er :
Madame Maryse Frostin, Secrétaire Générale, assurera l'intérim du poste de chef du Service Énergie Bâtiment et Aménagement des Territoires pendant la période du 24 au 28 avril 2017 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 2 Exécution :
Le Directeur départemental est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, le 10 avril 2017
Le Directeur départemental,

Signé

Alain Jacobsoone

Copie : Bureau Ressources Humaines/Formation

DDT 79

79-2017-04-10-002

Intérim SEBAT mai 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRTOIRES
Secrétariat Général
Dossier suivi par :
Dominique Donizeau
Tél. : 05.49.06.88.02
dominique.donizeau@deux-sevres.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires
Décision portant intérim du chef du Service Énergie Bâtiment et Aménagement des Territoires

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du premier ministre en date du 6 décembre 2012, nommant Monsieur Alain Jacobsoone, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 24 novembre 2016 ;

Vu l'absence de Madame Catherine Aupert pendant la période du 2 au 12 mai 2017 ;

DECIDE

Article 1er :
Monsieur Gilles Dumartin, chef du service Prospective Habitat Planification, assurera l'intérim du poste de chef du Service Énergie Bâtiment et Aménagement des Territoires pendant la période du 2 au 5 mai 2017 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 2 :
Madame Maryse Frostin, Secrétaire Générale, assurera l'intérim du poste de chef du Service Énergie Bâtiment et Aménagement des Territoires pendant la période du 9 au 12 mai 2017 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 3 Exécution :
Le Directeur départemental est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, le 10 avril 2017
Le Directeur départemental,

Signé
Alain Jacobsoone

Copie : Bureau Ressources Humaines/Formation